

À quel prix la géographie est-elle soluble dans l'éthique ?

How think together ethics and geography?

Isabelle Lefort



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/1723>

DOI : 10.4000/gc.1723

ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2010

Pagination : 11-25

ISBN : 978-2-2296-54253-2

ISSN : 1165-0354

Référence électronique

Isabelle Lefort, « À quel prix la géographie est-elle soluble dans l'éthique ? », *Géographie et cultures* [En ligne], 74 | 2010, mis en ligne le 28 février 2013, consulté le 22 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/gc/1723> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.1723>

À quel prix la géographie est-elle soluble dans l'éthique ?

How think together ethics and geography?

Isabelle Lefort

« Science sans conscience.... »

François Rabelais

« Ce n'est que dans des conditions de crise que nous avons le pouvoir de penser des choses radicalement nouvelles, parce qu'il devient impossible de reproduire la naturalisation de notre propre arbitraire » (Bourdieu, 2000, p. 168).

- 1 Les questions éthiques sont aujourd'hui très largement débattues et partagées et la géographie n'y échappe pas. On doit aux géographes de l'anglosphère (Harvey, 1973 ; Buttimer, 1974 ; Harvey, 1992 ; Smith, 1997 ; Sack, 1997 ; Proctor, 1998) d'avoir les premiers pris en charge le rapprochement entre la « science qui traite des principes régulateurs de l'action et de la conduite morale » (*Le Robert*) et leur discipline. Si on saisit assez facilement, dans leurs grandes lignes, les raisons de cette antériorité anglo-saxonne (contexte culturalo-postmoderne, prégnance de courants écologistes et culture individualiste), on peut, pour des motifs inverses, rendre compte de la situation française où se dessine plus récemment une convergence d'intérêt (autour de la justice ou de la durabilité) après que quelques travaux, somme toute réduits en nombre (Reynaud, 1981 ; Berque, 1996 ; Ferrier, 1998 ; Bret, 2008) en ont souligné l'importance.
- 2 Cet article, en partant des traditions et configurations géographiques françaises se propose de réfléchir aux enjeux conceptuels, épistémologiques et épistémiques pour la discipline de la dimension éthique dont la « valse » (Etchegoyen, 1991) caractérise la pensée (au moins) occidentale contemporaine. S'agit-il d'un des derniers prêts-à-penser (façon *ethic turn*) ou plus avant s'agit-il de re-solliciter quelques questionnements essentiels d'une science sociale ? Sa prégnance et sa généralisation laissent augurer que cette dernière appréciation légitimerait au moins que les géographes de tradition française s'y intéressent vraiment et en toute légitimité,

d'autant que la catégorie de la valeur perfore aujourd'hui de façon aiguë leurs objets (interface nature/société), leurs champs (géographie sociale, politique, culturelle) et leurs modalités (expertise).

- 3 Je propose ici simplement de considérer quelques-uns de ces enjeux, en montrant comment l'horizon éthique fournit une occasion d'explicitier des impensés théoriques et professionnels. Parce qu'elles mettent en jeu des critères moraux – égalité, durabilité, vulnérabilité – certaines problématiques géographiques véhiculent *de facto* des valeurs collectives qui modifient en profondeur le périmètre de la géographicit . Le propos de cet article invite   revenir sur ce qu'il est n cessaire de penser et de r fl chir pour que nous puissions, en g ographes, nous saisir conjointement de la condition g ographique et de la condition  thique des soci t s. L'article s'appuiera sur l'exp rience fran aise en montrant que les g ographes, contrairement   l'affichage de certaines postures, n'ont jamais fait l' conomie de la valeur, puis d veloppera les enjeux r actualis s par la « chute des murs » et les injonctions globalisantes, pour poser quelques jalons  pist mologiques/ pist miques. On distinguera donc classiquement ici ce qui rel ve des discours sur le fonctionnement intellectuel et sociologique des sciences, globalement ce qu'on nomme « paradigme » dans le champ de l' pist mologie, des « m ta-paradigmes » –  pist m s – tels que M. Foucault en particulier les a identifi s dans l'histoire de la pens e occidentale, tout   la fois moments et horizons d'intelligibilit  du monde ( pist m  antique, m di vale, moderne...)¹.

La science g ographique fran aise et la valeur

Les apories d'un couple exclusif

- 4 Les « valeurs » sont  pist miquement antagonistes   la fabrique scientifique. Parce qu'une des cl s de vo te de notre modernit  (Foucault, 1966 ; Gauchet, 1985) r side dans la partition objet/sujet, condition m me de possibilit  de la connaissance scientifique, la distinction fait/valeur est constitutive de l'objectivit  rationnelle. De la « science sans conscience » rabelaisienne   l' thique de la connaissance de J. Monod (1988), en passant par l' thique de la conviction (le propre du politique) que Max Weber (1992, 2002) oppose   l' thique de la responsabilit  (le propre du savant), la pens e occidentale s'est en effet contin ment saisie des enjeux soci taux de la connaissance scientifique. La modernit  a (im)pos  une forme d'interdit de connivence, originel et essentiel, entre objectivit  rationnelle et valeur –interdit structurant la construction scientifique – alors m me, et c'est l  un point essentiel, que cet interdit est d j  en soi un interdit de valeur. C'est pr cis ment ce pr suppos  moderne qui est aujourd'hui remis en question.
- 5 Faire de la g ographie une science implique une posture simultan ment objective, universelle, universelle parce qu'objective. Cette posture, formalis e et normalis e durant les p riodes positivistes et n o-positivistes, n'a donc eu de cesse d'expurger la fabrication des savoirs g ographiques de toute empreinte de valeur, en particulier politique. C'est l  un des aspects majeurs des doxa disciplinaires successives, simultan ment objectif et preuve de scientificit , et une des cl s de lecture des oppositions Vidal/Dubois ou Vidal/Reclus   la fin du XIX  si cle dans le contexte fran ais. L'institutionnalisation disciplinaire corset e par le projet positiviste vidalien a

eu raison des postures interventionnistes et/ou explicitement idéologiques. Il est cependant assez aisé de montrer qu'il n'en a jamais été rien. Expulsées par la grande porte du dessein disciplinaire, les valeurs morales ou esthétiques (bien/mal, beau/laid, juste/injuste) sont toujours rentrées par les fenêtres et autres interstices, sous la forme de vents coulis ou d'ombre portée, comme on voudra. La production dite « classique » (bons ou mauvais pays, harmonie territoriale française, « esprit des lieux »...) a frontalement achoppé sur l'incompatibilité des deux injonctions : objectivation scientifique et démarche empirique. Les géographes classiques ne sont ainsi jamais arrivés (et pour cause) à « géographiser » scientifiquement le paysage.

- 6 La « nouvelle géographie » n'a pas plus fait l'économie de valeurs sous la forme d'un implicite du discours ou plus subtilement d'une textualité toute de « valeur » (Lefort, 2003). Alors que la géographie néo-positiviste revendiquait haut et fort une posture scientifique quantifiée, mathématisée et « poppérisable », (en référence à l'épistémologie de K. Popper qui fait de la preuve et donc de la réfutabilité le critère discriminant de la scientificité), elle a intériorisé des jeux de valeur à son projet épistémique, non plus par les interstices du sensible mais par les objets et les méthodes mêmes qu'elle promouvait. En passant du mytheme (l'harmonie française par exemple) au mathème (Badiou, 2006), et précisément parce que ces paradigmes incorporaient des modèles d'économie politique, ils ont infusé des valeurs au plus profond de leurs projets. De part et d'autre de la ligne de partage idéologique (économie libérale/économie marxiste), les géographes ont renégocié notions, concepts et méthodes en important et greffant de nouveaux substrats théoriques. Certes, au sein des courants géographiques marxistes, certains sont allés plus loin en intériorisant une composante idéologique à leurs objets : les classes pour P. George, le politique pour Y. Lacoste. Plus significatives encore, parce que plus outillées et théorisées, les analyses de la géographie sociale sur les inégalités socio-spatiales (Herin, 1990 ; Di Meo et Buléon, 2005) ont clairement positionné les connaissances géographiques comme explicitation de l'(in)justice sociale. Mais, si au sein de la géographie française les empreintes marxistes (Pailhé, 2003) ont identifié de nouveaux objets géographiques liés aux questions sociales et économiques – l'espace devenant révélateur et producteur d'inégalités – la question de la valeur n'a pas modifié en profondeur la posture épistémologique. Elle a en revanche inspiré le courant de la géographie humaniste qui « souhaite saisir le sens des valeurs humaines et des pratiques spatiales. (...) ». (Bailly, A., Scariati, R., 1990, p.10-11). S'appuyant sur des principes théoriques essentiellement phénoménologiques et transférant des outils psychosociologiques, cette posture a réellement renouvelé les matériaux (perceptions, représentations, verbatim du vécu) et, ce faisant, déplacé le périmètre du géographique. Elle a intériorisé des matériaux appréciatifs sans toutefois questionner la distinction fait/valeur – « le subjectif peut-être conceptualisé, tout comme les faits peuvent être dissociés des valeurs » (idem) – ni réfléchir les valeurs des géographes, partie prenante du monde qu'ils décodent.

Géographie, déontologie, éthique

- 7 Si les « valeurs » circulent autant dans les corpus géographiques, quels qu'en soient les périodes et les paradigmes, c'est que l'espace n'est que valeurs. L'espace ne se confond ni avec l'étendue (dispositif mental euclidien) ni avec sa matérialité. Il ne saurait être confondu avec ces seuls prédicats, et ne saurait être uniquement objectivé par son

apparence topographique, par son fonctionnement topologique, pas plus que par ses seules matérialités tangibles ou ses représentations. L'espace, parce qu'il est produit et perçu par des hommes et des sociétés, est tissé de valeurs (esthétiques, morales, sociales, culturelles, économiques). Certaines s'y matérialisent dans l'étendue, d'autres y circulent de façon impalpable (l'esprit des lieux) mais toutes dépassent, excèdent, travaillent de toutes parts sa simple prise matérielle ou de représentations. Ce sont elles qui lui octroient sa complexité et sa densité, son épaisseur ; elles encore qui rendent la tâche si abyssale aux géographes. Parce qu'ils ont fait le choix d'attraper les sociétés par le spatial (et non par la richesse, le droit, le temps, les pratiques culturelles...), ils doivent faire face à une complexité d'agencements qui relèvent tous, sans exception, de valeurs.

- 8 Répondre scientifiquement de cette double injonction contradictoire (fait/valeur) revient à endosser trois postures éthiques. La première, la plus évidente, celle qui relève génériquement de toute pratique qui se construit comme scientifique, est déontologique (respect des protocoles et des procédures, justification des argumentaires...). Des codes en la matière existent pour d'autres disciplines (médecine, droit) ; rien de tel pour la communauté académique géographique qui s'est construite comme science (connaissance pure) et non comme savoir (connaissance opérationnelle), selon le couple distingué par Foucault. La normalisation déontologique fonde et préserve la spécificité de la science face à d'autres discours ; pour le dire autrement, elle empêche la posture relativiste. Mais cette extra-territorialité générique n'implique nullement que les questionnements et les démonstrations géographiques doivent méconnaître, dans leur agencement conceptuel, les valeurs idéologiques et/ou esthétiques, dont sont porteurs leurs objets eux-mêmes.
- 9 La deuxième posture partage le savant (réflexion) du politique (action). L'historiographie géographique en a mis au jour les moments et les enjeux, en particulier depuis l'institutionnalisation de la discipline. Mais c'est durant les années 1950-1960 que l'opposition en France a pris le plus de relief et de signification collective, quand s'est rejouée l'opposition entre éthique de conviction et éthique de responsabilité. La bipolarisation s'est structurée réellement dans ces années « aménagementistes » en opposant les tenants d'une géographie appliquée (Ph. Philipponeau) à ceux d'une géographie active (P. George). Ces positionnements à base idéologique se sont ultérieurement pacifiés parce que normalisés : l'amenuisement des clivages idéologiques (1989-1991 et l'échec du socialisme réel) d'une part, l'ampleur des commandes d'autre part (gestion des bassins versants, territoires du risque...), ont amplifié et légitimé une culture experte chez les géographes (Berdoulay et Ginkel, 1996). L'expertocratie vers laquelle nombre de géographes ont évolué de façon accrue, montre bien qu'ils ont, depuis les années 1970, pleinement participé à la scientification du politique (Habermas, 1973), et dessine dans le cas français une instrumentalisation épistémologique réelle. En effet, le surcroît de visibilité, confortée par une compétence prédictive – augmentée parce que scientificisée – a re-légitimé un périmètre disciplinaire physique/humain un temps mis à mal par le spatialisme. Mais si l'instrumentation technologique comme la mathématisation des modèles ont servi une objectivité scientifique, elles ont continué d'occulter ce qui pourtant devenait prégnant : la convergence objective entre valeur et fait, les géographies étant convoquées pour dire le souhaitable (quelle bonne restauration des rivières ?).

- 10 À l'aval donc, la troisième posture éthique apparaît plus crûment aujourd'hui parce que la « durabilité » et ses politiques injonctives, si elle généralise ces pratiques expertes, perfore aussi, frontalement, un périmètre disciplinaire qui, différemment de la géographie anglo-saxonne, a fait de l'interface milieu/société un de ses angles d'attaque privilégiés. Si les géographes français, marxistes ou non, avaient pu trouver dans la notion de « développement » une concordance « évidente » (et donc non problématique) entre sphère politique et sphère scientifique, le tournant macro-sociétal de la durabilité et son cortège induit de valeurs (« patrimoine mondial de l'humanité », intrication environnement/social/spatial) mettent à jour leur évidence de « valeurs », et donc celle des termes usités. Les concepts géographiques ne sauraient en sortir indemnes. La troisième dimension de l'éthique implique donc une tension réflexive, enjoignant d'assumer les composites idéologiques, culturels et symboliques qui lestent les termes employés.

La chute des murs : du monde aux mots

- 11 La « chute des murs », matérielle et symbolique, la mondialisation des échanges et le nomadisme des mobilités, la globalisation des risques et des enjeux environnementaux ont généralisé une infusion idéologique et promu de nouveaux métadiscours simultanément producteurs et révélateurs de nouveaux enjeux collectifs. Tout autant que précédemment, mais de façon plus frontale et plus humainement collective, des valeurs politiques et culturelles sont mobilisées et orchestrées à toutes les échelles, du territoire, concept métisse entre fait (étendue) et valeur (sentiment d'appropriation) au « glocal » (Ghorra-Gobin, 2006). Ce dernier terme exprime ainsi un composite d'échelles, véritable hybride scalaire que les géographes apprennent à penser, conjointement à l'emboîtement du même nom qui fit, du moins pour certains, une de leurs singularités.
- 12 Dans la nouvelle partition du monde, plus ou moins près des cœurs battants de la mondialisation, de nouvelles appellations métagéographiques sont médiatiquement et académiquement usitées. Ainsi, les Nord et les Sud, véritables composites d'étendue et de valeurs, dont les localisations, au regard des géoréférences sont joliment paradoxales ! Dans la fabrique des villes durables, dans les mises en réserve de biodiversité, dans les bonnes pratiques écologiques, se jouent de nouveaux récits qui revitalisent et rechargent idéologiquement la catégorie de l'étendue et de ses composantes biophysiques. Enfin, la « durabilité » pérennise en le recyclant le paradigme moderne et économiste de l'espace des hommes, mais lui appose une nécessité globale/globalisante à très forte injonction idéologique, sous la forme d'un *storytelling* planétaire aux composantes géopolitiques essentielles. Traiter géographiquement de la durabilité engage donc les géographes à outiller conceptuellement l'infusion des « valeurs » qui lestent la notion. On ne saurait alors lui refuser la dignité d'objet géographique au motif de surcharge politique ou idéologique. Cette qualification se donnait antérieurement simplement à voir avec davantage de naturel ou d'évidence gestionnaire : mais l'évidence est toujours idéologie, c'est même à ça qu'on la reconnaît.
- 13 Au-delà de son intérêt heuristique, l'oxymore « développement durable » peut être interprété soit comme dernière ruse en date de la Raison – et rester dans une modernité hégéliano-marxiste de progrès – soit comme levier pour s'en extraire (voir

les efforts terminologiques en la matière : post/sur/hyper/trans-modernité). Mais, quelle que soit sa posture, le géographe est conduit à se saisir des valeurs qui circulent à pleins flots dans les catégories convoquées : développement, biodiversité, risque... Cette dernière notion dont la visibilité politico-médiatique est chronologiquement concomitante à celle de la durabilité, illustre de façon analogue le composite fait/valeur. En effet, si les probabilités ont permis depuis longtemps une « métrise » des aléas, la notion « risque » met en jeu un horizon d'irrationalité, qui renvoie à ces multiples « attachements » secrétés par la deuxième modernité (Beck, 2001). Si la première, celle des progrès technologiques sans état d'âme a été vécue comme un formidable processus de détachement des hommes de leur nature, la seconde a embrayé sur des systèmes d'effets complexes dont nos sociétés ne savent s'abstraire, en particulier parce que les termes pour les exprimer conjuguent mesure des faits et appréciation des valeurs. D'où le resurgissement d'une vieille catégorie antique, celle de la *phronêsis* (principe de prudence... de précaution), vertu morale dont l'homme est la mesure, l'homme c'est-à-dire le sujet et ses valeurs. Le principe de précaution renvoie alors le scientifique à ses propres valeurs.

- 14 Les enjeux globaux génèrent des positionnements éthiques nouveaux, spécifiques à notre temps et bousculant les catégories usitées. Ainsi du statut de la « Nature » : ce sont les abeilles de l'Opéra Garnier à Paris qui fabriquent un des miels les plus indemnes d'intrants chimiques de toute l'île de France. Humain/non humain, naturalité urbaine... les catégories et classifications héritées démontrent leurs faiblesses à rendre compte géographiquement de nouveaux problèmes spatiaux. Des ours et des loups, nos ancêtres en connurent sur ces mêmes étendues ; mais ils ne vivaient pas dans les mêmes espaces. Les co-présences spatiales obligent à repenser épistémiquement la dichotomie moderne fait/valeur, et donc la valeur des faits.

Des enjeux épistémologiques aux enjeux épistémiques

- 15 Les valeurs, toujours idéologiques au sens plein du terme, débordent et dilatent donc les périmètres d'une scientificité géographique moderne, conçue comme pratique normée (déontologie) mais non normative (morale), telle le droit ou l'éthique. C'est donc moins à l'interface réflexion/action sur l'espace que se situent les enjeux les plus problématiques qu'à l'intérieur même du champ disciplinaire dont les concepts doivent assumer la nature composite fait/valeur des objets spatiaux.
- 16 Les valeurs véhiculées dans les métadiscours contemporains mobilisent des catégories fondamentales de la modernité, en particulier celles de l'universel et de l'individu. L'inflation actuelle de la référence à l'éthique (vs morale, système de valeurs issues d'une culture collective) entérine le succès de la matrice moderne fondée sur le principe de l'individualité (sujet, acteur), voire de la sur/hyper modernité globalisée (Lipovetsky, 1992). Or parce que les valeurs sont nécessairement localisées, elles interpellent les géographes : (re)connaître des différences singulièrement respectables et les assembler (ou non) à un projet universaliste. La bifurcation, de nature fondamentalement politique au sens fort d'un vivre commun – primat de l'universel ou prévalence des différences – (Habermas, 2008), ne se pose pas dans les mêmes termes selon les cultures politiques et scientifiques. C'est ainsi que défi démocratique et défi environnemental ayant partie liée, le géographe de tradition française retrouve problématiquement certains des objets dont il est familier mais qu'il n'a pas toujours eu

l'habitus disciplinaire d'articuler. La ville dans ses enjeux conjoints de gouvernance et de durabilité ne saurait par exemple être considérée sans difficulté comme un « biome », sauf à réactiver des épistémologies organicistes dont on peut considérer qu'elles sont au mieux illusoire, au pire politiquement dramatiques ! De même, « biodiversité » ou « empreinte écologique » accomplissent et formulent l'absorption des épistémès du sociétal dans celle du biologique. Pérenniser le recours à ces paradigmes englobants (biologisation, organicisme), connus depuis longtemps comme écologisation du social, ne résorbe qu'illusoirement la difficulté (Morin, 2005).

- 17 L'échiquier théorique propose aujourd'hui des agencements réflexifs dont les géographes peuvent se saisir pour penser, de façon critique, ces objets spatiaux complexes, à condition d'en assumer les fondements. Ainsi, certains géographes anglo-saxons proposent une géographie soucieuse d'éthique, sur fond d'individualisme libéral, en distinguant éthique particulière, contingente et localisée et éthique collective (morale universelle) (Proctor et Smith, 1999). Si le géographe ne peut en effet s'abstraire de la contingence terrestre, il ne saurait renier des valeurs universelles (human sameness) :

“How geographical context is significant to moral practice, and how ethical deliberation is incomplete without recognition of the geographical dimension of human existence” (Smith, 2000, préface viii).

- 18 Smith pose comme théoriquement tenable l'articulation de l'universel humain et du singulier géographique dans la mesure précisément où les sociétés mobiles et globalisées, incessamment connectées en réseaux, font participer tous les hommes d'une même communauté. L'interconnaissance des pratiques localisées fait advenir un universel humain, en dehors même de toutes procédures contractuelles ; ce sont les conditions géographiques elles-mêmes qui, dans leurs dissemblances spatiales et leur re-connaissance mutuelle, transcendent les différences dans l'avènement de l'universel. Cette posture repose sur la dilatation de la sphère individuelle privée (*care*) à l'échelle collective (*justice*) au nom de « *the place of good fortune* ». L'articulation géographie/éthique, d'ailleurs tacite sur ce qui constitue la *good fortune*, est rendue possible par la polysémie du terme « *place* », à la fois point de vue et emplacement : le champ sémantique du mot assure ainsi une fonction logique que le français « lieu » ne pourrait produire. On trouverait d'autres difficultés à sa greffe dans la géographie française dans l'analyse détaillée des exemples développés : ainsi Smith qualifie de *moral* ce que les géographes de culture francophone identifient comme représentations. Mais plus fondamentalement bien sûr, ce passage à la « lutte des places » entérine une *Weltanschauung* individualiste du monde qui réalise une équation individu/universel, mais laisse vacante la saisie d'autres valeurs également promues par la pensée libérale, comme celle de l'égalité.

- 19 Si donc cette proposition partage le fond idéologique de l'individualisme universaliste de J. Rawls (1971), celui-ci a substitué à l'impossible égalité spatiale (la surface de la terre est différenciée : ressources, maillages politiques...) le principe d'équité. Des géographes l'ont exploitée en rechargeant théoriquement des concepts disciplinaires : développement, centre/périphérie en particulier (Bret, 2008). La conversion de l'espace à l'éthique, via les concepts de justice sociospatiale et d'équité, ne constitue pas en soi une complète innovation. Dans la géographie française, ceux-ci constituent des objets répertoriés ; l'équité est :

« un partage considéré comme juste... le mot est plus faible qu'égalité, mais il a une valeur plus pratique et peut-être plus éthique... Il est une bonne répartition

raisonnable des richesses entre les personnes et éventuellement entre les lieux »
(Brunet, 1992).

- 20 Mais la différence réside dans l'adossement explicite à une matrice philosophique, géographiquement outillable pour penser les différenciations sociospatiales au risque de l'injustice, valeur morale et normative. Non plus donc « seulement » de la valeur comme horizon de dénonciation, quantifiable (inégalités sociospatiales) et donc respectant l'autonomie du champ scientifique, mais comme *modus operandi* énonciatif géographique (équité territoriale). En construisant/révéland ces (in)justices spatiales, qui n'existent géographiquement que pour autant qu'elles sont distinguées, mesurées et cartographiées, le géographe fabrique avec le principe d'équité un objet éthico-spatial jaugeable... et jugeable.
- 21 On retrouverait le principe d'une posture universaliste sur le versant des questions environnementales dans la proposition habermassienne (Habermas, 2008). Il s'agit de dépasser les éthiques particulières qui disent le bon pour soi, à des échelles elles-mêmes particulières, pour élaborer une éthique substantielle attachée à des principes universels qui s'appuie sur les produits d'une science dont on ne saurait récuser le statut propre pour abonder vers de quelconques relativismes. Après avoir promu une éthique de la discussion, jeu dialogique des rationalités coexistantes, Habermas avance l'idée que notre monde, dans sa matérialité comme dans son expérience, doit servir de substrat à la prise en compte d'un homme générique, au titre de l'espèce, pour construire une « éthique de l'espèce humaine ». Cette défense de l'espèce humaine comme universel concret constitue, dans le contexte critique environnemental (dans ses faits comme dans ses discours) et pour lever l'aporie d'éthiques particulières dont les procédures contractuelles sont impuissantes à résoudre les questions technologico-sociétales majeures, une proposition susceptible de dépasser en le conservant le projet épistémologique moderne tout en refusant l'hypothèse d'une relativisation de la « vérité ». C'est en revanche la conséquence des discours alternatifs, revendiquant la désaliénation des différences opprimées, sur le mode des *gender*, *post-colonialist* ou *subaltern studies*. Ces grilles d'analyse reposant sur des bases philosophiques postmodernes, déconstructivistes, elles induisent, on le sait, une requalification du statut de la science (« la vérité, objet de science, peut-elle survivre à l'historicisation ? » Bourdieu, 2001). Elles remettent donc en question non plus seulement les bases épistémologiques du contrat scientifique mais fondamentalement celles du contrat épistémologique de la modernité.
- 22 Quelles que soient les postures envisagées, l'ajustement du fait et de la valeur dans l'analyse d'un objet géographique pose des questions épistémologiques (formulation du périmètre des concepts) mais plus essentiellement aujourd'hui des questions épistémiques (sortir ou non de la modernité). C'est là que réside la clé de voûte des choix scientifiques. Mais ces différentes postures reconnaissent toutes le « fait » comme un « construit » : pour les géographes, cela signifie que les sociétés produisent des espaces, de même qu'eux-mêmes en produisent par leurs savoirs. Dès lors, on peut considérer que le point de vue géographique sur le monde est à même de construire des objets éthico-spatiaux sans rien ôter à l'objectivité du « fait », toujours socialement informé, toujours construit, toujours collectivement construit. Le seul deuil est celui du réalisme. Ce que les géographes traversent aujourd'hui correspond donc à un changement de périmètre du géographique, coproduit par les discours géographiques eux-mêmes.

23 La géographie, comme les autres sciences, secrète un fonctionnement autonome – en interne s'imposent ses propres lois – et comme les autres sciences, elle est en friction avec l'hétéronomie de principes et d'exigences venus d'ailleurs. La spécificité contemporaine réside dans le fait que les enjeux sociétaux globaux convoquent conjointement l'éthique et la science. Ce nouveau périmètre, en intériorisant la dimension éthique, ne modifie pas pour autant le principe intellectuel de l'objectivité. En effet, quelles que soient les postures de part et d'autre du critère moderne, ce n'est pas tant cette question qui fait problème que celle du statut de la vérité. La notion de paradigme que Kuhn (1972) identifie à une norme disciplinaire (objet, concept, institution), incluant ou excluant ce qui fait science à un moment donné de l'histoire du champ, partage ce qui est scientifiquement pensable de ce qui ne l'est pas. Cette épistémologie de type structuralo-fonctionnel demande sans doute d'être élargie à une épistémologie « dans et par la communication dialectique entre les sujets, dans et par la négociation, la transaction et aussi l'homologation, ratification par le consensus explicitement exprimé » (Bourdieu, 2001, p. 143). Il ne s'agit pas nécessairement d'une révolution : on trouve des analyses analogues chez des épistémologues de la preuve, comme K. Popper :

« Assez paradoxalement, l'objectivité est étroitement liée au caractère social de la méthode scientifique, du fait que la science et l'objectivité scientifique ne résultent pas (et ne peuvent pas résulter) des tentatives d'un seul savant individuel. (...). L'objectivité scientifique peut être décrite comme l'intersubjectivité de la méthode scientifique » (Popper, 1945, cité par Bourdieu, p. 162).

24 C'est donc davantage vers une sociologie des sciences que les géographes ont intérêt à chercher les bases d'une réflexivité renouvelée sur leur discipline confrontée au tournant éthique.

Ambition géographique, humilité scientifique : l'impératif réflexif

25 Au final donc, à quel prix la géographie est-elle soluble dans l'éthique ? On serait tenté de dire : au simple prix de la réflexivité, en assumant intellectuellement nos concepts géographiques pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire lestés de valeurs, à l'instar des objets spatiaux qu'ils analysent. Pour certains termes (territoire, risque) l'affaire est entendue. Pour d'autres (Nature et sa majuscule, développement), la dimension idéologique peut sembler moins évidente, par habitus intellectuel, par prégnance des catégories héritées... Pour d'autres enfin (durabilité, justice), la charge politique semble trop visible à certains pour qu'ils puissent envisager de les faire leurs. Pourtant,

« la crainte que la rencontre de la philosophie morale et de la géographie humaine n'aille pas sans risque doit être surmontée par l'éventualité que la pratique des sciences sociales sans référence éthique n'aboutisse à des risques plus grands. Cette alternative revient finalement à constater que parler sur les hommes n'est pas innocent. Elle rappelle le chercheur à sa responsabilité qui n'est pas seulement scientifique » (Bret, 2001).

26 Ce travail réflexif relève de la sphère individuelle, parce qu'elle met en jeu des postures et des adhésions épistémiques personnelles différentes (moderne, post/trans/hyper/non-moderne) et donc des visions politiques du monde qui le sont tout autant. Mais, définitivement, elle relie le savant à son savoir et l'oblige à historiciser son objet et son objectivité. Il relève également de la sphère collective, parce que les enjeux cognitifs, et

ce, quelles que soient les postures adoptées, sont politiques. En effet, les savoirs sur les espaces détiennent des capacités performatives qui infléchissent les valeurs, elles-mêmes opérateurs spatiaux.

« We have begun to lose sight of key aspects of human collectivity in our work (...) the ability to think as an actor, and not just think about action » (Cloke, 2002, p. 603).

- 27 Cela suppose une réflexivité accrue sur les conditions de circulation et de médiation de nos savoirs, pour surmonter les obstacles inhérents à la diffusion et à l'apprentissage géographiques de chacun. Pour qu'il y ait socialement et politiquement discussion d'objets spatiaux, il faut que l'échange de connaissances puisse effectivement avoir lieu. *In fine*, cet effort réflexif peut conduire à re-connaître en la géographie plus un savoir qu'une science, un savoir qui, après avoir beaucoup rangé le monde, le dérangerait un peu. Bref, non pas cesser de faire de la science parce qu'on fait dans la valeur, mais faire de la science parce qu'on fait de la valeur, en même temps.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHELARD, G., 2000, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 255 p.
- BADIOU, A., 2006, *Logiques des mondes. L'Être et l'Événement, 2*, Paris, Seuil, 639 p.
- BAILLY, A., SCARIATI, R., 1990, *L'Humanisme en géographie*, Paris, Anthropos, 172 p.
- BECK, U., 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 522 p.
- BERDOULAY, V. et J.-A. VAN GINKEL (dir.), 1996, *Geography and Professional Practice*, Utrecht, The Royal Dutch Geographical Society / Faculty of Geographical Sciences, Utrecht University, 270 p.
- BERQUE, A., 1996, *Être humains sur la Terre. Principes d'éthique de l'écoumène*, Paris, Gallimard, 272 p.
- BOURDIEU, P., 2001, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 240 p.
- BRET, B., 2001, « Penser l'éthique pour penser le territoire et l'aménagement », *l'Information géographique*, vol 65, n° 3, p. 193-218.
- BRET, B., 2008, « Equité territoriale », *Hypergéô*.
- BRUNET, R., R. FERRAS, H. THERY, 1992, *Les mots de la géographie*, la Documentation française, 518p.
- BUTTNER A., 1974, « Values in Geography », *Association of American Geographers*, Ressource Paper n° 24, 58 p.
- CLOKE, P. 2002, "Deliver us from evil? Prospects for living ethically and acting politically in human geography", *Progress in Human Geography*, 26, p. 587-604.
- DI MEO, G., BULEON P. (dir.), 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 304 p.
- ETCHEGOYEN, A., 1991, *La valse des éthiques*, Paris, François Bourin, 244 p.

- FERIER, J.-P., 1998, *Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires*, Antée 2, Lausanne, Payot, 252 p.
- FOUCAULT, M., 1966, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 405 p.
- GAUCHET, M., 1985, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, Paris, 457 p.
- GHORRA-GOBIN, C., 2006, (sous la direction de), *Dictionnaire des mondialisations*, Armand Colin, 404 p.
- HABERMAS, J., 1973, « Scientification de la politique et opinion publique » dans *La Technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 211 p.
- HABERMAS, J., 2008, *Entre naturalisme et religion, les défis de la démocratie*, Paris, Gallimard, 380 p.
- HARVEY, D., 1973, *Social Justice and the City*, London, Edward Arnold. 336 p.
- HARVEY, D., 1992, "Social justice, Postmodernism and the City", *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 16, n° 4, p. 588-601.
- HERIN, R., 1990, « Lire l'espace. Comprendre les sociétés », *Géographie sociale*, n° 10, sept. 90, 192 p.
- KUHN, Th., 1972, *Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Gallimard, 284 p.
- LATOUR, B., 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 205 p.
- LATOUR, B., 1999, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 384 p.
- LATOUR, B., 2005, *Un monde pluriel mais commun*, Éditions de l'Aube, 63 p.
- LEFORT, I., 2003, « Références scientifiques et préférences littéraires. Pour un déchiffrement brunetien », *Géocarrefour*, 78/1, p. 79-88.
- LIPOVETSKY, G., 1992, *Le Crépuscule du devoir. L'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques*, Paris, Gallimard, 296 p.
- MONOD, J., 1988, *Pour une éthique de la connaissance*. Textes réunis et présentés par Bernardino Fantini. Paris, La Découverte.
- MORIN, E., 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil.
- PAILHE, J., 2003, « Références marxistes, empreintes marxiennes, géographie française », *Géocarrefour*, vol. 78/1, p. 55-60.
- PROCTOR, J.-D., 1998, "Expanding the scope of science and ethics", *Annals of the Association of American Geographers*, 88, p. 290-296.
- PROCTOR, J.-D. et D.-M. SMITH, (dir.), 1999, *Geography and ethics: Journeys in a moral terrain*, London, Routledge Press.
- RAWLS, J., 1971, *A Theory of Justice*, Cambridge, Harvard University Press.
- REYNAUD, A., 1981, *Société, espace et justice : inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris, PUF, 263 p.
- SACK, R., 1997, *Homo Geographicus: A Framework for Action, Awareness, and Moral Concern*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press.

SMITH, D.- M., 1997, "Geography and Ethics: a moral turn", *Progress in Human Geography*, volume 21, n° 4, Hodder Arnolds Journals, p. 583-590.

SMITH D.-M., 2000, *Moral Geographies. Ethics in a World of Difference*, Edinburgh University Press, 244 p.

STENGERS, I., 1997, *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris, La Découverte, 118 p.

WEBER, M., 2002, *Le savant et le politique*, Paris, 10/18, 221 p.

WEBER, M., 1992, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Presses Pocket, 480 p.

NOTES

1. Bien qu'il soit légitime et nécessaire d'y adjoindre des sphères culturelles non occidentales, cet article n'abordera pas cette dimension de l'analyse.

RÉSUMÉS

Son rapprochement avec l'éthique pose de multiples et fortes questions à la géographie. Si la géographie n'a jamais fait l'économie des « valeurs », elle se retrouve confrontée à des questions qui engagent à réinterroger non seulement les concepts de la discipline mais aussi ses fondements théoriques et ses références épistémologiques. À partir des questions de la durabilité ou de la justice spatiale, l'article se propose d'identifier quelques-uns des enjeux disciplinaires.

The growing links between ethics and geography lead the latter questioning itself. If geography has never put aside "values", it faces today questions that lead not only to reinvestigate the disciplines concepts but also its theoretical bases as well as its epistemological references. This paper intends to identify disciplinary stakes through the issues of sustainability and spatial justice.

INDEX

Mots-clés : éthique, géographie, épistémologie

Keywords : ethics, geography, epistemology

AUTEUR

ISABELLE LEFORT

UMR 5600, EVS, Environnement, Ville, Société – Université Lumière, Lyon II
Isabelle.Lefort@univ-lyon2.fr